

## Edito

Connaissez-vous le PIJ ? Point Information Jeunesse de la CCRC créé en 2004. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et de conseils pour les habitants en matière d'emploi, insertion et jeunesse. Ses actions principales sont :

- de préparer les jobs d'été, et des animations pendant et hors vacances scolaires (ANIM' JEUNES)
- rencontrer les jeunes collégiens, fort partenariat avec le collège Le Bassenon (thèmes abordés : malaises de l'adolescence, nutrition, jeu vidéo, alcool, cigarette et beaucoup de sujets d'actualité) ;
- échanger sur l'apprentissage et l'alternance en partenariat avec des entreprises locales, accompagner dans les démarches administratives...

Le PIJ organise son premier rallye des métiers pendant les vacances d'octobre.

Le PIJ vient à la rencontre des parents au PIA à Ampuis le 5/10, à l'ancienne école à Echalas le 7/10 et à l'espace Ado à Condrieu le 12/10/2016.

Le PIJ est l'affaire de tous, jeunes, adultes et parents. La réussite de l'avenir des jeunes et de leur réinsertion pour certains, pour transformer ce vilain mot de "décrocheur" scolaire en "accrocheur" dépend de notre fort engagement.

Le mois d'octobre est riche en rendez-vous pour l'orientation et l'emploi ! (voir lettre INTECOM INFO).  
François DI ROLLO

## Agenda

**Samedi 1/10** de 9h à 15h : déchetterie mobile (parking du cimetière)

**Samedi 8/10** à 10h : Assemblée Générale de la Pétanque puis repas et concours

**Mardi 11/10** de 14h à 18h : début saison de Belotte organisée par l'association des Fleurs

**Mardi 11/10** à 13h30 : rencontre à l'Espace Emploi de la CCRC à Condrieu avec un conseiller Pôle Emploi pour l'accès à la formation

**Vendredi 14/10** : dernier jour d'inscription pour le rallye des métiers auprès du PIJ

Vacances de Toussaint du **mercredi 19/10 après la classe au jeudi 3/11** au matin

**Jeudi 20/10** de 9h à 12 h : rencontre Entreprise avec les cars Faure à l'espace Emploi de la CCRC à Condrieu

Changement d'heure (-1h) la nuit du **samedi 29 au dimanche 30/10**

## Novembre

**Samedi 5/11** : Randonnée nocturne et soupe aux choux du Sou des Ecoles

**Dimanche 6/11 à 15h** : concert de la chorale des 4 vents avec Colobilyls, le sosie de Coluche et le chœur d'hommes Nouvelle Légende à l'espace Pierre Bret au Fautre

## VOUS AIMEZ DANSER ?

Venez découvrir les danses du monde avec bonne humeur et décontraction !

De l'improvisation, du traditionnel folk en passant par la danse Africaine, Orientale jusqu'au Madisson !

Venez nous retrouver le **mercredi de 19h à 20h à la salle des fêtes des Haies.**

Cours adultes ouverts à tous. Contact et renseignements : Pascale Poette : 06 11 38 30 86

## MIEUX VIVRE ENSEMBLE

### CLOTURE DU CONCOURS PHOTO "Mon village dans l'objectif"

Vous avez jusqu'au 30 octobre pour participer au concours photo de la mairie.

Règlement à la mairie et sur le site internet de la mairie <http://www.leshaies.fr/>

Photos numériques et bulletin de participation à envoyer par messagerie électronique à la mairie à l'adresse suivante : [mairie@leshaies.fr](mailto:mairie@leshaies.fr)

### BELOTTE

L'association des FLEURS ouvrira la saison de BELOTTE

**le mardi 11 octobre  
à la salle des fêtes  
de 14h à 18h.**

Puis tous les mardis.  
Inscription sur place.

### PETANQUE

La saison de Pétanque se terminera par  
**l'Assemblée Générale  
le samedi 8 octobre à 10h  
à la salle des fêtes.**

Elle sera l'occasion de renouveler le bureau. Toutes les personnes souhaitant faire partie de l'association sont conviées.

Elle sera suivie d'un **repas** ouvert à tous (sur inscription).

Un concours (ou des jeux de cartes dans la salle selon la météo) sera organisé l'après-midi.

Inscriptions et renseignements tous les mercredi et samedi de 14h à 18h au jeu de boules ou auprès de JP BONY : Tél. 04.74.87.86.24

### RECHERCHE ENCADREMENT

Le Sou des Ecoles aurait besoin de quelques adultes bénévoles supplémentaires pour l'encadrement de la randonnée pédestre nocturne organisée le 05/11/2016. Si vous êtes disponibles et que vous souhaitez nous apporter votre aide, vous pouvez contacter : Mme Blanc Orienne au 0668123471 ou Fuentes Sandra au 0663981501. Merci d'avance !!

### AMIS DES CLASSES EN 1

Le temps des retrouvailles est arrivé et pour les *demies-classes*, on vous propose de se retrouver

**le Samedi 19 novembre à midi au restaurant de la Croix-Régis**

Repas Adulte 30 € comprenant :

Terrine « maison »

Pintadeau roti / Légumes

Fromages

Dessert : vacherin glacé

Café et 1 bouteille de vin pour 4

Menu Enfant 10,50 €

comprenant Volaille /Légumes,  
Frites Coupe de glaces

Vous pouvez vous inscrire **avant le 1<sup>er</sup> Novembre** auprès de Sandy Bernede au 06 08 45 45 73 ou par mail [sandybernedegmail.com](mailto:sandybernedegmail.com)

Merci de faire passer l'information aux personnes classardes de votre entourage ayant quitté le village.

### PLU DES HAIES EN LIGNE

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) a été approuvé par le Conseil Municipal le 22 janvier 2016.

Vous pouvez consulter les documents constituant le PLU dont la cartographie de la commune en ligne sur le site de la mairie <http://www.leshaies.fr/urbanisme-et-economie/plu/>

La totalité du P.L.U est consultable en Mairie aux jours et heures d'ouverture.

### Campagne de sensibilisation de la Croix Rouge

Depuis toujours, la Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts de la détresse. Pour pouvoir continuer à agir, l'association lance une campagne de sensibilisation sur ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever.

**Du 10 octobre au 5 novembre 2016**, une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile, au nom de la Croix Rouge française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Elle pourra intervenir entre 12h et 20h du lundi au vendredi, et de 12h à 18h le samedi. (pas de quête en espèces ou en chèques)

## Le PIJ vient à la rencontre des parents

Les animateurs des Anim'Jeunes proposent à tous les parents des 12/17 ans du territoire de la CCRC des réunions d'information, 3 lieux, 3 dates :

**le 5/10/2016 à 18h30 au PIA à AMPUIS**

**le 7/10/2016 à 19h à l'ancienne école à ECHALAS**

**le 12/10/2016 à 18h30 à l'Espace Ado, place du marché aux fruits à CONDRIEU**

Venez découvrir l'équipe et le nouveau programme des Anim'Jeunes pendant et hors vacances, les modalités d'inscription...

## ANIM'JEUNES VACANCES DE TOUSSAINT

**Les activités sont ouvertes à tous les jeunes de la CCRC âgés de 12 à 17 ans.**

Pour voir le programme des animations des vacances d'octobre, consulter le site :

<http://cc-regiondecondrieu.fr/jeunesse-emploi/espace-jeunesse/les-1217-ans>

**Pré-inscriptions** uniquement en ligne ou à l'accueil de l'Espace Jeunesse **avant le 17/10/2016**

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne sur le site de la CCRC : [www.cc-regiondecondrieu.fr](http://www.cc-regiondecondrieu.fr)

Tél : 04 74 56 89 46

## CITOYENNETE

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans si les formalités de recensement ont été accomplies. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire (ex, suite à un déménagement).

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Pour pouvoir voter l'année suivante, il faut donc **s'inscrire au plus tard le 31 décembre.**

Modalités : Se rendre à la Mairie avec :

- 1 pièce d'identité

- 1 justificatif de domicile

Pour de plus amples informations :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers>

### RECENSEMENT MILITAIRE ou recensement citoyen

Tous les jeunes français (filles ou garçons) doivent se faire spontanément recenser entre le mois de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Cette formalité est obligatoire pour vous inscrire sur les listes électorales.

La mairie ne délivre pas de duplicata.

Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

**Se rendre en mairie muni du livret de famille + carte d'identité**

## INFORMATION TRAVAUX COUPURE DU PASSAGE A NIVEAU DE CONDRIEU

D'importants travaux de maintenance du réseau ferré sur la ligne droite du Rhône sont programmés de juin 2016 à juin 2017 entre Givors et Peyraud.

De ce fait le passage à niveau n°17 (RD86) à Condrieu sera fermé aux dates suivantes :

- lundi 17 et mardi 18 octobre 2016 de 8h30 à 16h
  - jeudi 20 et vendredi 21 octobre 2016 de 8h30 à 16h
  - du samedi 22 octobre à 5h au lundi 24 octobre 2016 à 6h
  - du lundi 24 au vendredi 28 octobre 2016 de 8h30 à 16h
    - lundi 31 octobre 2016 de 8h30 à 16h
  - du mercredi 2 au vendredi 4 novembre 2016 de 8h30 à 16h
- Ces fermetures entraîneront des déviations importantes.

## HABITAT

### LOCATION T4 AUX HAIES

Les candidatures pour louer l'appartement T4 OPAC aux Varines sont toujours possibles. Se renseigner en mairie.

### TRAVAUX : AMELIORER SON ISOLATION

Vous souhaitez réduire vos factures de chauffage et améliorer votre confort ?

L'**isolation thermique** de votre habitation est la première chose à envisager, elle est également bénéfique pour l'environnement car en réduisant les consommations elle permet de préserver les ressources énergétiques et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Selon l'ADEME 30% de la chaleur des habitations s'échappe par les combles et la toiture, 25% par les murs, 10 à 15% par les ouvertures (fenêtres et vitres) et 7 à 10% par le sol.

L'isolation de la toiture est la première étape à réaliser car c'est la plus rentable. Le potentiel d'économie d'énergie est important car l'air chaud plus léger s'élève naturellement. L'isolation des murs par l'intérieur ou par l'extérieur limite la sensation de « paroi froide » et élimine les condensations éventuelles. Un mur à 14°C et un air ambiant à 20°C entraînent une température ressentie de 17°C.

La performance thermique d'une paroi vitrée dépend de la qualité thermique des menuiseries et du vitrage. Le double vitrage à isolation renforcée (VIR) a un pouvoir isolant 2 à 3 fois supérieur à un double vitrage classique et 4 fois supérieur à un simple vitrage.

Pour garantir une isolation réussie, il est important de choisir des matériaux adéquats avec des professionnels expérimentés.

Voilà pour les gros travaux, mais **quelques gestes simples** contribuent à la réduction des pertes de chaleur :

- Fermer les volets la nuit
- Calorifuger les tuyaux d'eau chaude sanitaire et de chauffage dans les pièces non chauffées
- Supprimer les entrées d'air froid sous les portes
- Isoler les coffrets des volets roulants

Plus d'infos sur : [www.renovtopn-info-service.gouv.fr](http://www.renovtopn-info-service.gouv.fr) et [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

**SOLIHA** assure une permanence gratuite de 10h à 12h sans rendez-vous :

En face de la mairie de Condrieu - bâtiment les Eclats : 18/11/2016

· En mairie d'Echalas : 21/10 et 23/12/2016

### MONOXYDE DE CARBONE : Comment prévenir les intoxications ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique et mortel, inodore, incolore qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès.

Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...)

**Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :**

- Avant l'hiver, faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).
- Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, particulièrement pendant la période de chauffage : Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisine...).
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, braséro...).
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

**Que faire si on soupçonne une intoxication ?** (signes : maux de têtes, nausées, malaise...)

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- Arrêtez si possible les appareils à combustion.
- Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
- Appelez les secours : 112: Numéro unique d'urgence européen / 18: Sapeurs-Pompiers / 15: Samu  
Pour + d'info : <http://www.prevention-maison.fr/>

### GESTION DES DECHETS ET TRI

D'après le "rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers de la CCRC", la **production d'ordures ménagères en 2015 représente 217 kg par an et par habitant.**

Comparée à la moyenne nationale (269 kg), la CCRC est bien placée.

Cependant la part des ordures ménagères dans le budget du service d'élimination des déchets de la CCRC est de 71%.

La gestion des ordures ménagères est donc le service qui coûte le plus cher. Pour diminuer leur quantité et, par conséquent, le coût de leur élimination, il est indispensable de **TRIER**. Le tri permet de faire rentrer ces déchets dans un cercle vertueux qui vise à les valoriser.

La bonne gestion de nos déchets ménagers a donc pour but de diminuer à la fois notre empreinte écologique et les coûts pour la collectivité.

Le tri en quelques données :

**La commune des Haies se situe :**

- au-dessus de la moyenne de la CCRC pour le verre
- dans la moyenne pour les journaux/magazines
- au-dessous de la moyenne pour les emballages

25% des foyers des Haies sont équipés d'un composteur contre 13% des foyers de la CCRC.

(Pour rappel, des composteurs peuvent être retirés gratuitement auprès de la CCRC).

La fréquentation de la déchetterie d'Ampuis et des déchetteries mobiles par les habitants des Haies reste faible.

N'oubliez pas que **COLLECTIVEMENT, NOUS POUVONS AGIR.**